

B.T.S.

Electrotechnique

**Sous Contrat
d'Apprentissage**

Le Technicien supérieur en Electrotechnique est appelé à travailler dans plusieurs secteurs d'activités :

- les industries manufacturières (chimie, sidérurgie, cimenterie ...),
- les industries extractives,
- l'industrie agroalimentaire,
- le bâtiment et les travaux publics
- les secteurs publics ...

Son domaine de compétence recouvre la conception, la réalisation, la mise au point et la maintenance des systèmes électrotechniques.

Sa fonction conduit à :

- **Une Pré-étude** : il participe à la définition des besoins du client et propose des solutions techniques adaptées.
- **Une étude - développement** : il conçoit les systèmes électrotechniques chez les installateurs ou dans les entreprises d'ingénierie électrique.
- **Une organisation, une réalisation et une mise au point** :
il organise le travail d'une équipe chargée de réaliser des sous-ensembles électriques.
- **Une installation sur site** : il organise le travail de chantier, procède à la mise en service de l'installation.
- **Une Maintenance** : il assure l'entretien des équipements électriques d'une entreprise ou organise le travail d'une équipe de maintenance.

Sa formation au CFAI :

- Mécanique et Construction
- Essais de systèmes
- Technologie,
- Schéma et fabrication
- Français - Communication
- Langue vivante (anglais)
- Mathématiques
- Physique et physique appliquée
- Economie et Gestion de l'entreprise

Niveau d'accès :

Titulaire d'un bac S ou STI,
bac pro technique

Durée : 24 mois

Alternance : 1 semaine en entreprise
1 semaine au CFAI